



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'encadrement supérieur de l'État

**ÉDITION
2025**

**Chiffres clés
du dispositif
des nominations
équilibrées
dans la fonction
publique
en 2024**

1 | Le dispositif légal

40%
de **primo-nominations féminines**,
c'est l'objectif fixé par la loi



Les primo-nominations concernent l'ensemble des nominations à un premier type d'emploi d'encadrement supérieur pour un employeur donné. Elles excluent le renouvellement dans un même emploi ou une nomination dans un même type d'emploi.



S'ils n'atteignent pas l'objectif de 40 %, les employeurs publics doivent payer une contribution financière.

= 90 000 €



par unité manquante permettant d'atteindre le taux requis.



En 2023, le périmètre sur lequel portent les obligations de nomination a été élargi. Sur les trois versants de la fonction publique, l'obligation porte désormais sur plus de

9 500 emplois



Cet objectif a-t-il été atteint en 2024 ?



2 | Les 3 versants de la fonction publique

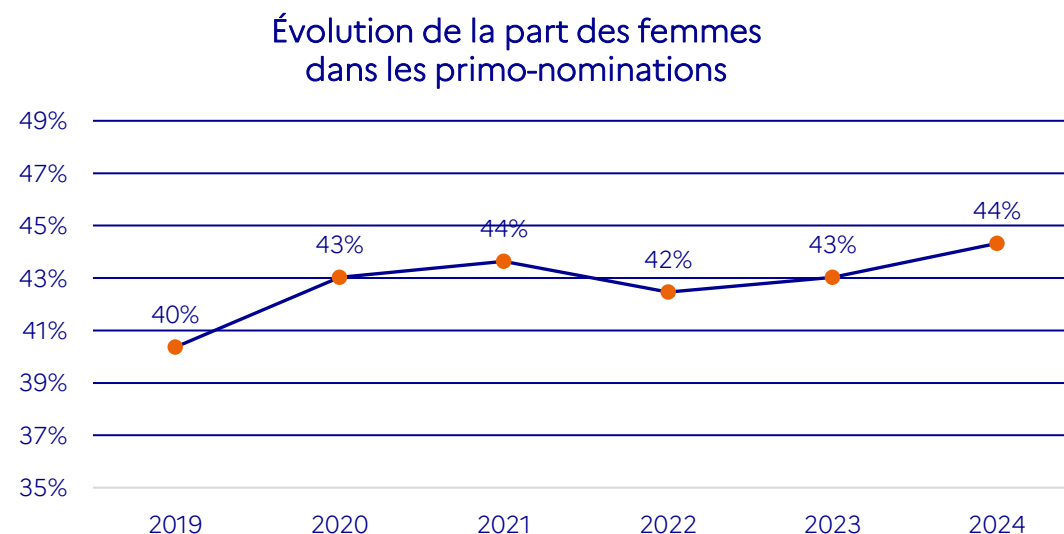
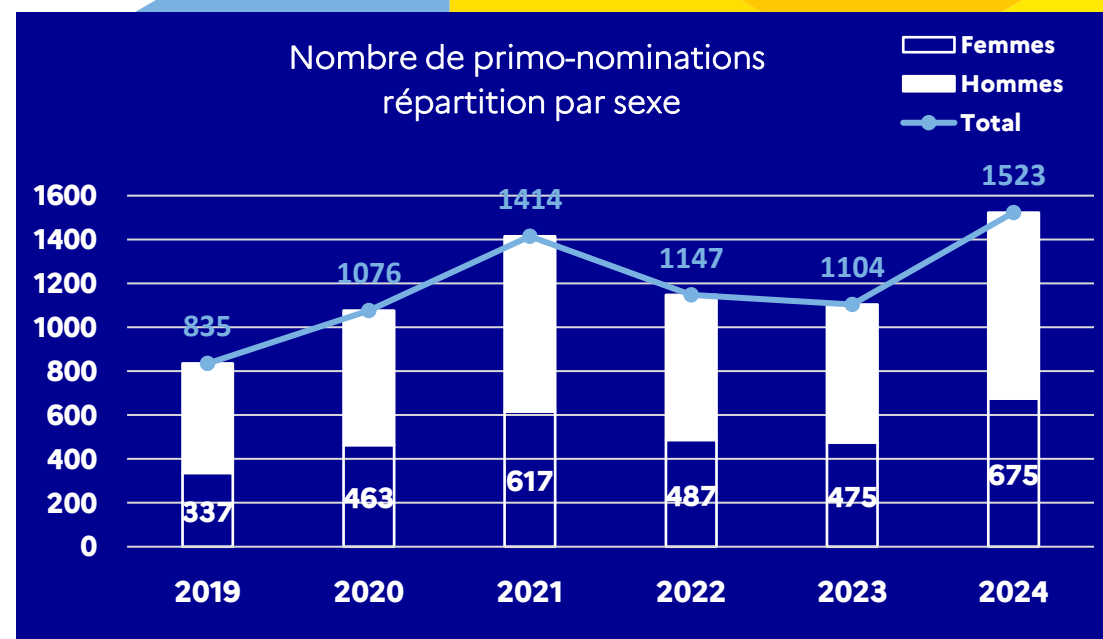
La loi du 19 juillet 2023 a élargi le périmètre des emplois relevant du dispositif de nomination à des emplois de direction de l'État (DNE). Cette évolution a entraîné une hausse significative du nombre de primo-nominations entre 2023 et 2024.

Le versant de la fonction publique de l'État est le plus concerné par cette augmentation. Les ministères de l'Éducation nationale, de l'Économie et des Finances, de la Transition écologique et de la Justice sont ceux dont les périmètres ont été les plus étendus, contribuant fortement à cette dynamique.

En 2024, sur **9522 emplois** concernés par le DNE, **3850 (40,5%)** étaient occupés par des femmes.

Parmi les **1523 primo-nominations** de l'année 2024 pour l'ensemble de la fonction publique, **675 ont concerné des femmes, soit 44% (+1pt)**.

Pour la sixième année consécutive, **l'objectif de 40%** au moins de primo-nominations de chaque sexe **est dépassé** dans l'ensemble de la fonction publique, **sur un périmètre régulièrement élargi**.



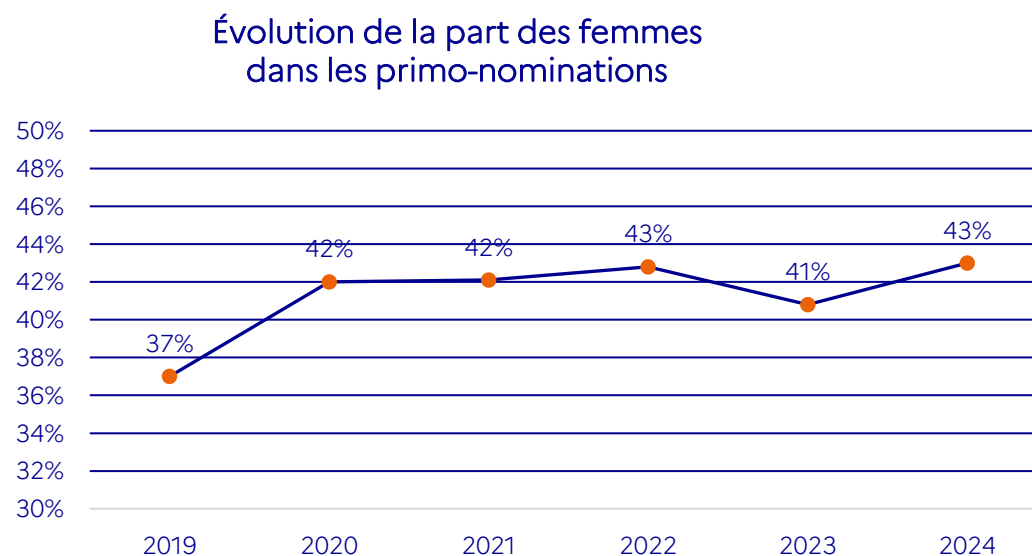
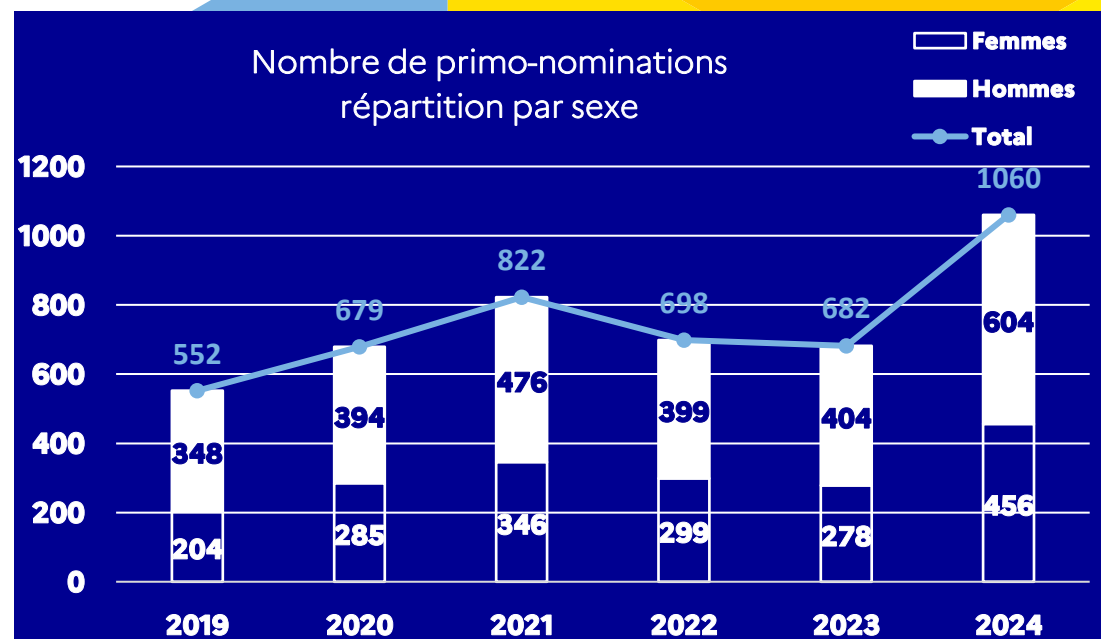
3 | La fonction publique d'État

En 2024, sur **5811 emplois** concernés par le DNE, **2179 (37,5%)** étaient occupés par des femmes.

Il y a eu **2004 nominations** sur ces postes, dont **767 femmes (43 %)**

Parmi ces nominations, il y a eu **1060 primo-nominations**, dont **456 femmes (43%)**

Tous les ministères ont rempli leur objectif sauf un à une unité près.



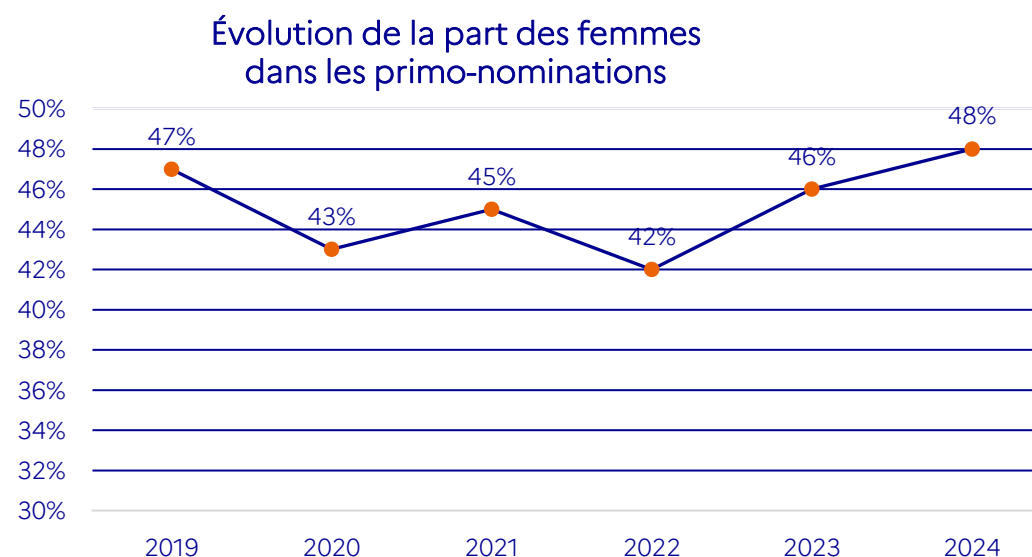
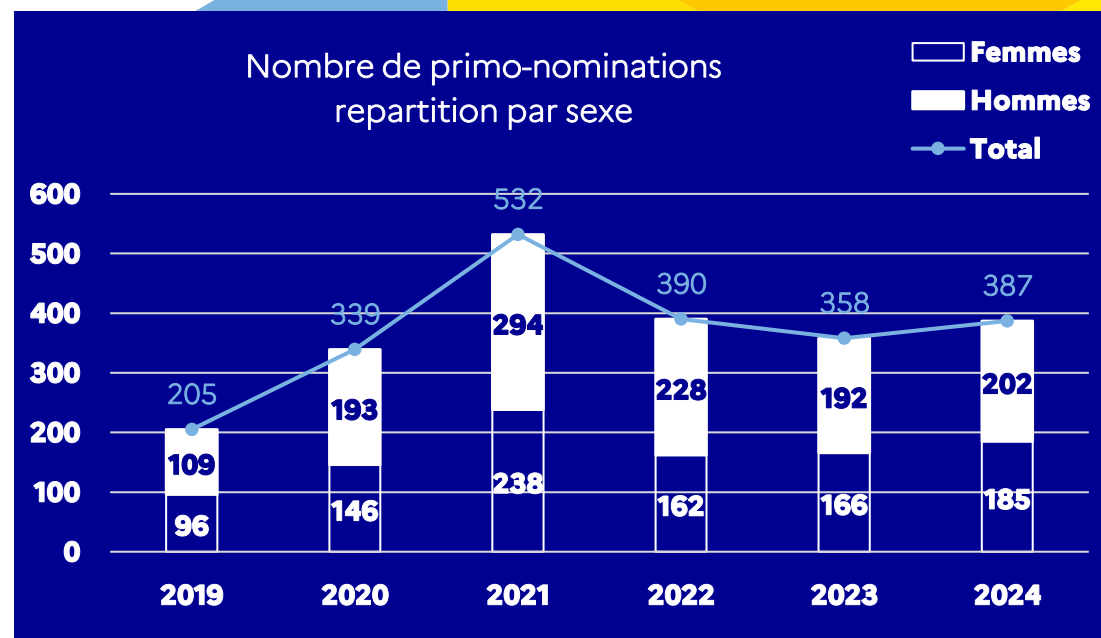
4 | La fonction publique territoriale

En 2024, sur **2 666 emplois** concernés par le DNE, **1137 (43%)** étaient occupés par des femmes.

Il y a eu **661 nominations** sur ces postes, dont **301 femmes (46 %)**

Parmi ces nominations, il y a eu **387 primo-nominations**, dont **185 femmes (48%)**

En 2024, toutes les collectivités ont atteint l'objectif de 40% fixé par la loi sauf 3 à une unité près.



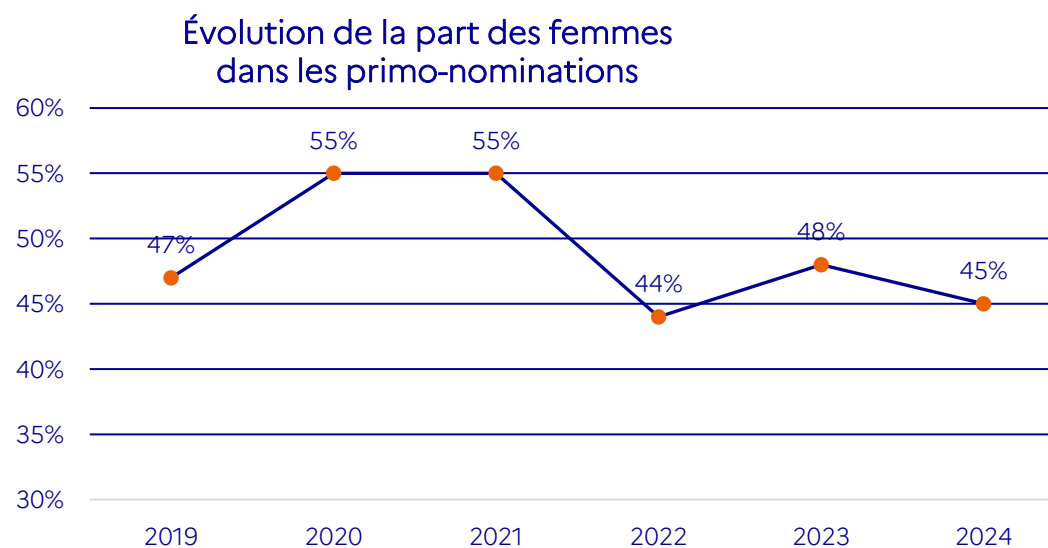
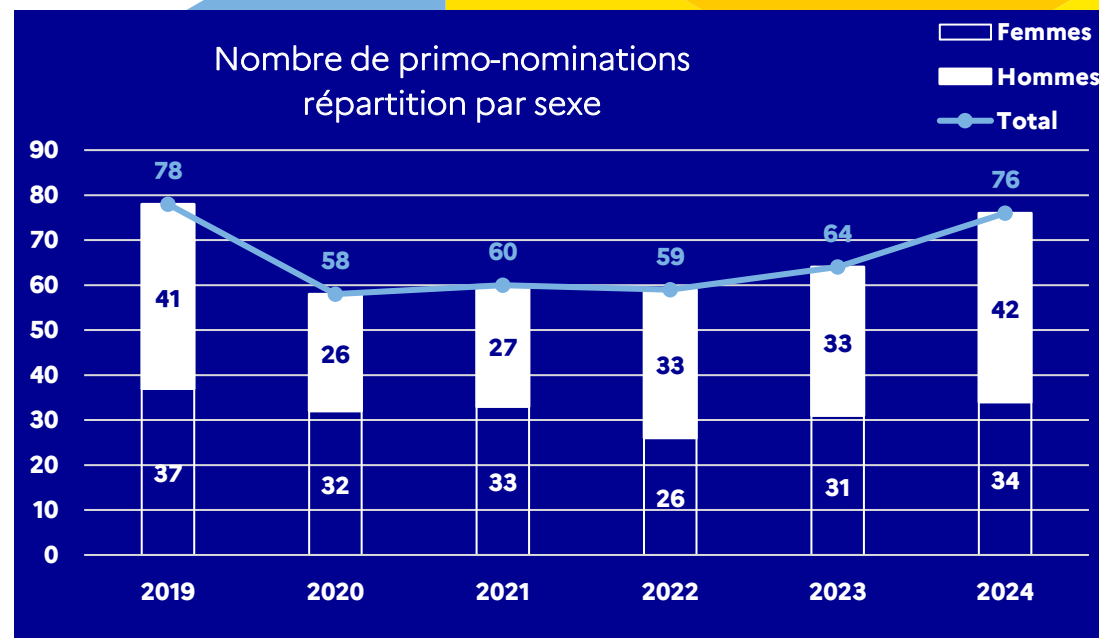
5 | La fonction publique hospitalière

En 2024, sur **1076 emplois** concernés par le DNE, **545 (51%)** étaient occupés par des femmes.

Il y a eu **169 nominations** sur ces postes, dont **66 femmes (39 %)**

Parmi ces nominations, il y a eu **76 primo-nominations**, dont **34 femmes (45%)**

L'objectif de **40%** au moins de primo-nominations de chaque sexe **est atteint** dans la fonction publique hospitalière.





Plus d'informations sur
www.diese.gouv.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'encadrement supérieur de l'État**